

masa rotunda internationala drept constituțional – drept international . frontiere și interferențe

El Rhazi SEBHALLAH

VERS UN DROIT CONSTITUTIONNEL NOUVEAU : REFLEXION SUR L'EXTENSION DU DOMAINE DU DROIT CONSTITUTIONNEL – résumé –

Personne ne peut contester aujourd'hui l'extension impressionnante du domaine du droit constitutionnel. En effet cette extension est le fruit d'une longue évolution historique qui remonte à la naissance du droit constitutionnel au XVIII^{ème} siècle . Le droit constitutionnel qui est né dans la méfiance et le dénigrement a été pendant longtemps un droit constitutionnel exégétique qui se limite à décrire de manière formelle les textes constitutionnels en analysant les règles purement juridiques du jeu politique notamment les rapports entre le pouvoir exécutif ,le pouvoir législatif et le pouvoir judiciaire. En outre, cette approche textuelle a été confinée largement à l'étude des seuls gouvernants .

A la fin de la deuxième guerre mondiale ,on s'est rendu compte des conséquences néfastes de ce monisme juridique qui ne consiste à ne voir dans le fonctionnement des institutions politiques que la technicité juridique. Certes ,la méconnaissance de règles juridiques qui régissent le fonctionnement des pouvoirs publics est dangereuse ,toutefois on ne peut pas comprendre ces derniers qu'à travers le seul prisme juridique car la vie politique se déroule

masa rotunda internationala drept constituțional – drept internațional . frontiere și interferențe

en marge des règles constitutionnelles d'où la nécessité de recourir à la science politique qui apporte un complément d'observations et de renseignements nécessaire à la compréhension des institutions politiques et leur formation historique et sociale . Cette nouvelle méthode initiée par Maurice Duverger est devenue indispensable car elle démocratise l'objet de l'étude du droit constitutionnel l'intérêt en s'intéressant aussi bien aux gouvernants qu'aux gouvernés , de même elle prend en considération les techniques para- constitutionnelles telles que les conférences de presse, les sondages d'opinion ,les mass-médias etc.... En outre elle analyse les acteurs politiques notamment les partis politiques ,les groupes de pression etc.... et les techniques de représentation politique notamment les modes de scrutin et le découpage électoral. Toutefois ,on s'est rendu compte que cette approche présente elle aussi des limites car elle tend à ne s'intéresser qu'à des phénomènes ayant un rapport direct avec les institutions politiques d'où la nécessité d'un nouveau éclairage qui tient compte des conditionnements économiques sociales et culturelles des systèmes politiques en développant l'analyse de la dynamique politique. Cette nouvelle approche consiste à saisir les systèmes politiques dans leur environnement propre. Exemple : Les systèmes politiques des pays en voie de développement , difficulté d'adaptation à la démocratie , analphabétisme etc....

Cette longue évolution ne s'est pas produite cependant dans une lignée de substitution d'une approche par une autre, elle s' est faite plutôt par superposition de strates constitutionnelles par élargissements successifs de son objet.

Le mouvement récent qui est apparu à la fin du XX éme siècle qui s'est caractérisé principalement par l'apparition de la justice constitutionnelle et la prolifération des conseils et des cours constitutionnels dans le monde , la diffusion de l'idéologie des droits de l'homme au niveau planétaire , la tendance de plus en plus marquée de la primauté des traités internationaux sur le droit interne, la résurgence de la notion de l'Etat de Droit et son intégration dans les corpus constitutionnels etc...va bouleverser profondément le champ et

masa rotunda internationala drept constituțional – drept internațional . frontiere și interferențe

l'objet du droit constitutionnel et surtout il va prélude à l'apparition d'un nouveau droit constitutionnel . En effet personne ne peut ignorer aujourd'hui l'incontestable « saisine de la politique par le droit » dans la mesure où d'une part , des textes réglementent désormais les phénomènes qui excédaient le droit (financement des partis politiques et des campagnes électorales, réglementation des sondages etc...) et d'autre part, le juge constitutionnel oblige de plus en plus les acteurs politiques à formuler leurs interventions en termes juridiques .

Par ailleurs, le champ d'application du droit constitutionnel s'est considérablement élargi dépassant la simple description du fonctionnement des institutions étatiques pour englober les sources du droit ,tan privé que public et tant national que local(exemple : le droit constitutionnel de décentralisation(la région y compris) , le problème des relations traités/lois. Le droit constitutionnel englobe également la protection des libertés publiques et s'intéresse de plus en plus aux droits de l'homme. On assiste donc bien à « une constitutionnalisation progressive des diverses branches du droit »(L.FAVOREU).

Aussi allons-nous traiter ce thème en deux axes majeurs : Le premier axe portera sur l'évolution de l'objet du droit constitutionnel : De l'âge métaphysique à l'âge positif et le second axe traitera : L'objet du nouveau droit constitutionnel .

masa rotunda internationala drept constituțional – drept international . frontiere și interferențe

Genoveva VRABIE

LA SOUVERAINETÉ D'ÉTAT ET LE CARACTÈRE OBLIGATOIRE DES NORMES JURIDIQUES EUROPÉENNES – résumé –

En partant de l'idée que la souveraineté d'Etat doit être envisagé d'une nouvelle manière, surtout pour les Etats intégrés en l'Union Européenne, et de l'impératif de faire une distinction nette entre le titulaire de la souveraineté – qui reste toujours le peuple, la nation – et celui qui exerce les compétences de souveraineté - on peut argumenter que le caractère obligatoire des règles juridiques européennes ne vienne pas en contradiction avec le principe du respect de la souveraineté de l'Etat

Incessamment la balance s'incline d'un côté ou de l'autre, en cherchant un équilibre entre les règles obligatoires européennes et les normes juridiques nationales.

Mots-clés :

Souveraineté d'Etat

Titulaire de la souveraineté

Compétences de souveraineté

Règles juridiques européennes

masa rotunda internationala drept constituțional – drept international . frontiere și interferențe

Dan Claudiu DĂNIȘOR

APLICAREA TRATATELOR PRIVIND DREPTURILE OMULUI ȘI APLICAREA DIRECTĂ A CONSTITUȚIEI DE CĂTRE INSTANȚELE ORDINARE – résumé –

În sistemul românesc de drept s-a produs, datorită modului în care teoria și instanța constituțională tind să înțeleagă problema repartiției competențelor de justiție constituțională, o confiscare a aplicării Constituției de către Curtea Constituțională. Deși de multe ori există o identitate de substanță între drepturile și libertățile reglementate de Constituție și cele reglementate de tratatele privind drepturile omului, instanțelor ordinare le este refuzată aplicarea directă a Constituției, deși le este cerută aplicarea prioritara a dispozițiilor din tratate. În aceste condiții, trebuie analizate cauzele înțelegerii greșite a competenței exclusive a Curții Constituționale în domeniul contenciosului constituțional și partajul real al acestor competențe în raport de modul reconfigurării noțiunilor fundamentale care trasează frontierele tipurilor de contencios constituțional în sistemul românesc de drept.

Mots-clés :

Aplicarea directă a constituției ; contencios constituțional ; competența CC ; competența instanțelor ordinare.

masa rotunda internationala drept constituțional – drept internațional . frontiere și interferențe

Snejana SULIMA

Dr. en Droit Université Montesquieu Bordeaux IV

LE PATRIMOINE CONSTITUTIONNEL EUROPEEN COMME FONDEMENT DE LA PROTECTION DES DROITS FONDAMENTAUX EN EUROPE

– résumé –

Le patrimoine constitutionnel européen, tel qu'il a été hérité sous forme d' « inventaire » de traditions démocratiques, est celui qui favorise les différences nationales tout en contribuant à l'enrichissement mutuel des valeurs juridiques européennes. Il contribue le plus à l'unité européenne par la standardisation de certaines valeurs juridiques, dans le domaine de la protection des droits fondamentaux davantage.

C'est sous cet angle de valorisation des traditions constitutionnelles européennes relatives aux droits de l'homme que se placera mon intervention autour de cette table ronde.

Mots-clés :

Patrimoine constitutionnel européen, droits fondamentaux, Europe

masa rotunda internationala drept constituțional – drept international . frontiere și interferențe

Simina - Elena TĂNĂSESCU

PRIORITÉ DE DROIT EUROPÉEN DANS LA JURISPRUDENCE DES COURS CONSTITUTIONNELLES – résumé –

Alors que la Cour de Justice de l'Union Européenne prêche la suprématie du droit européen sur tous les systèmes juridiques nationaux, la Cour Constitutionnelle allemande, suivie de près par quelques-unes des cours constitutionnelles est - européenne s'acharnent à faire la différence entre suprématie et priorité d'application.

Mots-clés :

Suprématie
Priorité d'application
Juridictions constitutionnelles

masa rotunda internationala drept constituțional – drept international . frontiere și interferențe

Jakub ZUREK

LE MANDAT D'ARRET EUROPEEN EN TNT QU'EXEMPLE DE LA VIOLATION DES TRADITIONS COMMUNES EUROPEENNES

– résumé –

Jusqu'à l'édiction du mandat européen le 13 juin 2002 par l'Union européenne dans les Etats de notre continent a régi le principe de l'interdiction d'extradition de leurs propres citoyens. Apres avoir émis de cette décision-cadre par le Conseil de l'Union européenne, dans la majorité d'Etat de notre partie du monde ont été change les constitutions afin de permettre la remise de ses nationaux aux autres pays de l'UE. La Pologne a modifié, elle-même aussi, son Loi fondamentale le 8 septembre 2006. Le conférencier exprime ses doutes au sujet de la conformité du mandat d'arrêt européen aux standards des droits de l'homme et avec la Constitution polonaise. .

Mots-clés :

extradition, mandat d'arrêt européen, garanties, droits de l'homme, intégration

masa rotunda internationala drept constituțional – drept international . frontiere și interferențe

Gabriela Adriana RUSU

LES TRADITIONS CONSTITUTIONNELLES COMMUNES AUX ÉTATS MEMBRES, SOURCE MATERIELLE DES DROITS FONDAMENTAUX DANS L'UNION EUROPEENNE

– résumé –

En absence d'un catalogue des droits fondamentaux dans la Communauté économique européenne et face à la résistance des cours constitutionnelles allemande et italienne, la Cour de justice des Communautés européennes s'est vue obligée de protéger les droits fondamentaux tels que « *garantis par la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales et tels qu'ils résultent des traditions constitutionnelles communes aux Etats membres* ».

Mots-clés :

Traditions constitutionnelles communes, droits fondamentaux, principes généraux de droit de l'Union, Cour de justice de l'Union européenne, Communauté de droit

masa rotunda internationala drept constituțional – drept international . frontiere și interferențe

Michel LEROY

PROTECTION NATIONALE ET INTERNATIONALE DES DROITS FONDAMENTAUX

– résumé –

Les droits fondamentaux sont protégés d'une part, par des dispositions de la constitution nationale et, d'autre part, par des traités internationaux, principalement la Convention de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales, mais aussi par la charge des droits fondamentaux de l'Union européenne. Quand une loi est suspectée de violer un droit fondamental, la question s'est posée en Belgique puis en France, de savoir comment agencer la protection nationale et la protection internationale. Dans les deux pays, une priorité a été donnée aux procédures nationales, mais cela appelle des critiques au regard du droit européen..

Mots-clés :

Droits fondamentaux – Constitution – Traité

masa rotunda internationala drept constituțional – drept international . frontiere și interferențe

Mariana ULIESCU

L'ABUS DE DROIT EN DROIT CONSTITUTIONNEL – résumé –

Partie I: Identification de l'abus de droit constitutionnel

Titre 1: L'abus de droit constitutionnel

Chapitre 1: Le droit constitutionnel subjectif

Chapitre 2: L' "abus"

Titre 2: Les manifestations de l'abus de droit constitutionnel

Chapitre 1: L'abus de droit institutionnel

Chapitre 2: L'abus de droit fondamental

Mots-clés :

L'abus de droit;

Le droit constitutionnel subjectif ;

L'abus de droit institutionnel ;

L'abus de droit fondamental

masa rotunda internationala drept constituțional – drept internațional . frontiere și interferențe

Cesare PINELLI

LES RAPPORTS ENTRE DROIT CONSTITUTIONNEL, DROIT INTERNATIONAL ET DROIT EUROPÉEN

– résumé –

Je me propose d'aborder le thème indiqué dans le titre essayant de montrer les transformations de la notion traditionnelle de droit constitutionnel vis-à-vis de la profonde influence du droit européenne et du droit issu de la CEDH sur les ordres juridiques des Pays membres.

A cet égard, il faut avant tout montrer les différences entre le droit de l'Union, qui peut s'imposer immédiatement dans les domaines nationaux (pour ce qui concerne les règlements), et le droit de la CEDH, qui ont été soulignées plusieurs fois par les Cours constitutionnelles, et par celle italienne en particulier. Néanmoins, le rôle exercé par les juges communautaires et par la Cour de Strasbourg sur les domaines nationaux semble plus proche de celui qu'on pourrait soupçonner à partir d'une considération en termes de sources du droit. Et s'est précisément là une bonne raison pour m'engager dans l'entreprise d'écrire le rapport ainsi esquissé.

Mots-clés :

Constitution – droit international – Union européenne – Convention européenne des droits de l'homme – Sources de droit

masa rotunda internationala drept constituțional – drept international . frontiere și interferențe

Emil BĂLAN
Gabriela VARIA

LA COMPLEMENTARITE DES SOURCES EN REGARDANT LES DROITS DE L'HOMME

– résumé –

La protection des droits et des libertés fondamentaux de l'homme peut être assurée par des normes d'ordre international ou interne, inscrits par les conventions internationales ou internes. Quelle est la correspondance entre ces normes et comment la coopération peut être étendue dans les constitutions nationales de Charte des droits fondamentaux de L'Union Européenne – ce sont des questions dont les constitutionnalistes ont mises récemment, à partir de la situation crée par la nouvelle Constitution de l'Hongrie.

En même temps, on pourrait discuter sur la question si n'importe quel droit ou liberté protégée par une convention internationale a un statut fondamental pour les états nationales participantes, ou on peut parler d'une complémentarité des sources. Dans ce contexte, on pose le problème d'inscrire dans la Constitution de la Roumanie le droit à une bonne administration, un droit inscrit dans la Charte des droits fondamentaux de L'Union Européenne.

L'étude proposée cherche une réponse pour les questions du rapport, de la superposition et de la correspondance optimal entre les normes situées dans la même matière – les droits et les libertés de l'homme – mais ayant des sources de droit différentes.

Mots-clés : Constitution, droit à une bonne administration, sources de droit

masa rotunda internationala drept constituțional – drept international . frontiere și interferențe

Krystian COMPLAK

LES DISPOSITIONS SPECIALES SUR LE DROIT EUROPEEN SONT-ELLES NECESSAIRE DANS LA CONSTITUTION POLONAISE ?

– résumé –

Après l'accès de notre pays à l'Union européenne ont surgi des opinions que la régulation de l'art. 90 de la Constitution de la République de Pologne en vigueur ne sont pas suffisante pour régler toutes les conséquences de notre appartenance à cet organisation. Le but de ce travail est d'examiner l'opportunité de telle modification constitutionnelle, non seulement en Pologne, mais aussi dans la perspective comparative des autres Etats membres de l'UE. L'auteur exprime des doutes sur le projet d'une clause d'intégration ou même d'un chapitre nouveau à ce sujet en chantier.

Mots-clés :

DROIT EUROPEEN, CONSTITUTION, UNION EUROPEENNE, CLAUSE D'INTEGRATION EUROPEENNE, L'ACCES A L'UE

masa rotunda internationala drept constituțional – drept internațional . frontiere și interferențe

Marius -Nicolae BALAN

CONSIDERATIONS SUR LE POUVOIR CONSTITUANT DANS LE CONTEXTE DU DROIT CONSTITUTIONNEL EUROPEEN

– résumé –

Le processus d'intégration européenne détermine la redéfinition et la reconfiguration des certains concepts, comme ceux de l'état, de nation, de constitution, de fédération ou du pouvoir constituant. Les évolutions récentes jettent une lumière nouvelle sur les formes et les solutions historiques de configuration politique des communautés sociales de l'Europe moderne et les rendent pertinentes pour la nouvelle architecture institutionnelle européenne. Dans ce contexte, l'analyse de la notion de pouvoir constituant peut relever certains aspects signifiants concernant les processus de constitutionnalisation et de réalisation progressive d'une structure étatique souveraine dans le cadre de l'Union Européenne.

Mots-clés :

Constitution, Union Européenne, constitutionnalisation, démos, pouvoir constituant

masa rotunda internationala drept constituțional – drept international . frontiere și interferențe

Bianca SELEJAN - GUȚAN

LES EFFETS DES ARRÊTS-PILOTE DE LA COUR EDH SUR LE DROIT INTERNE – résumé –

La présente communication discutera un thème très actuel dans le droit européen des droits de l'homme ainsi que dans le droit constitutionnel : la relation entre la Cour européenne des droits de l'homme et les autorités nationales dans le contexte des «arrêts-pilote», concept et procédure révolutionnaires, créés par voie jurisprudentielle par la Cour de Strasbourg et qui viennent d'être introduites dans le Règlement de la Cour (depuis le 1^{er} avril 2011). Cette procédure intervient surtout lorsque la Cour a été déjà confrontée avec un grand nombre de requêtes similaires contre le même Etat et a pour but, premièrement, de résoudre le problème de fond, structurels, concernant les violations des droits et deuxièmement de dégrever la Cour de cet afflux de requêtes. Jusqu'à présent, la procédure des arrêts-pilote a été utilisée plutôt rarement, mais dans des cas d'un impact important sur les législations des Etats concernés. Dans la présente intervention, l'accent sera mis sur la situation de la Roumanie, en la comparant, en même temps, avec celle de la Pologne, qui a été le premier pays contre lequel la Cour a prononcé un tel type d'arrêt.

Mots-clés :

CEDH, arrêts-pilote, problèmes structurels, immeubles nationalisés, exécution